1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.

Nom commercial : MONOETHANOLAMINE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Industrie cosmétique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
145 rue de Paris
FR- 93013 Bobigny cedex FRANCE
T: +33 (0)1 48 43 33 04

Nom et fonction de la personne responsable : Munier - ll.munier@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N°de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: Xn; R20/21/22
C; R34

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

- **Dangers pour la santé** : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Toxicité aiguë, par voie cutanée - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger (CLP : Skin Corr. 1B)

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- **Pictogramme(s) de danger**

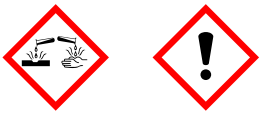

- **Code de pictogrammes de danger** : SGH05 - SGHO7
- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H312 - Nocif par contact cutané.
H332 - Nocif par inhalation.
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- **Conseils de prudence**
  - **Prévention** : P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver … soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

2 Identification des dangers (suite)

- Intervention : P301+P330+P331+P310+P321 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.
P302+P352+P312+P321 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique.
P304+P340+P310+P320 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Un traitement spécifique est urgent.
P305+P351+P338+P310+P321 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

- Stockage : P405 - Garder sous clef.

- Considérations relatives à l'élimination : P501C - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

3 Composition/informations sur les composants

Formule du produit (INCI) : ETHANOLAMINE

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance		Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
2-aminoéthanol	:	100 %	141-43-5	205-483-3	603-030-00-8	-----	Xn; R20/21/22 C; R34 ---------- Skin Corr. 1B Eye Dam 1 Acute Tox. 4 (skin) Acute Tox. 4 (inhal) Acute Tox. 4 (oral)

4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours : Consulter un médecin si une indisposition se développe.

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter immédiatement un médecin.

- Contact avec les yeux : Ne pas utiliser de produits neutralisant. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion : Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Appeler immédiatement un médecin.

4 Premiers secours (suite)

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

A l'intention du médecin : Traitement symptomatique.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Mousse. Poudre. Dioxyde de carbone. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Une température élevée peut libérer des gaz dangereux. (oxyde d'azote) Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Déchets dangereux.
Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire. Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser avec : bisulfate de sodium Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Diluer les résidus et rincer. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol.
Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

Manipulation : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Ne pas placer les emballages sous pression, il ne sont pas prévus pour cela. Il est préférable de ne pas porter de verres de contact.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Des rince-oeil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols.
Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : 20℃ Conserver dans un endroit sec et bien ventilé . Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Le produit peut attaquer certaines formes de plastique. Classe 8A Substances corrovives, combustibles Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion. L'acier inoxydable est recommandé pour l'entreposage.

Stockage - à l'abri de : Sources de chaleur.
Eviter tout contact de ce produit hygroscopique avec l'humidité, de manière à éviter toute dégradation ou toute agglomération du produit.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de risque de production excessive de poussières utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé. filtre A

- Protection de la peau : Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc imperméable. Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité.

- Protection des mains : Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc. >=8h, epaisseur > 0.35mm
Incompatible avec : cuir

- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

8.2. Limites d'exposition professionnelle

Absorbé par la peau.
VLEP-INRS(FR)-VME-VRC : 1ppm, 2.5mg/m3
VLEP-INRS(FR)-VLCT-VRC : 3ppm, 7.6mg/m3
UE ELV-STEL- 3ppm, 7.6mg/m3
UE ELV-TWA- 1ppm, 2.5mg/m3
2-aminoéthanol : ILV (EU) - 8 H - [mg/m³] : (2,5 Peau.)
2-aminoéthanol : ILV (EU) - 15 min - [mg/m³] : (7,6 Peau.)
2-aminoéthanol : ILV (EU) - 8 H - [ppm] : (1 Peau.)
2-aminoéthanol : ILV (EU) - 15 min - [ppm] : (3 Peau.)

Limites d'exposition professionnelle : 2-aminoéthanol : ILV (EU) - 8 H - [mg/m³] : (2,5 Peau.)
2-aminoéthanol : ILV (EU) - 15 min - [mg/m³] : (7,6 Peau.)
2-aminoéthanol : ILV (EU) - 8 H - [ppm] : (1 Peau.)
2-aminoéthanol : ILV (EU) - 15 min - [ppm] : (3 Peau.)

VME - France [mg/m³] : 8

VME - France [ppm] : 3 N°49

MAK - Allemagne [mg/m³] : 5.1 note C,*

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

• Aspect

Etat physique à 20 °C : Liquide visqueux.

Couleur : Jaune. Incolore.

• Odeur

Odeur : Ammoniaque.

• Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.

• pH

pH dans l'eau distillée : (20g/l) (20°C) : 12

• Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C] : 10

• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition [°C] : 169-171

• Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : 93 - 95 (DIN 51758)

• Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.

• Inflammabilité

Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air] : 5,5 - 17

• Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité inférieures [%] : 5.5

9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Limites d'explosivité supérieures [%]	: 17
• Pression de vapeur	
Pression de vapeur [20℃]	: 0.5 hPa
Pression de vapeur, 50℃	: < 110kPa (1.10bar)
• Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
• Densité relative	
Densité	: 1.02g/cm3 (20℃)
• Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: Complète.
• Coefficient de partage : n-octanol / eau	
Log P octanol / eau à 20℃	: -1.91 (25℃) OCDE107
• Température d'auto-iinflammabilité	
Temp. d'autoinflammation [℃]	: > 400 (DIN51794)
• Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
• Viscosité	
Viscosité à 20℃ [mm2/s]	: 23.55 (DIN51562)
• Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
• Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Autres données	: Température de distillation : 171℃
Masse moléculaire	: 61.08g/mol

10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité	: Matériaux facilement oxydables.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Agents oxydants forts. Acide nitrique. Acides. Il peut se produire une réaction exothermique.
Propriétés dangereuses	: Attaque les métaux.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	: Chaleur.

10.5. Matières à éviter

Aucune donnée disponible.

10 Stabilité et réactivité (suite)

Matières à éviter : Oxydant. Métaux. Acides. Halogènes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote. oxyde de carbone.

11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Inhalation : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Atteinte des reins et du foie.
- Cutanée : Corrosif.
- Oculaire : Corrosif.
Risque de lésions oculaires.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 1720-2740 Corrosif pour les voies respiratoires. Provoque des brûlures.
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : 1025 Très irritant pour la peau.
Sensibilisation : Aucun connu.
Toxique pour la reproduction : fertilité : Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.
Autres : Tératogénicité : Les espérimentations animales démontrent des effets tératogènes.

12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : 65 (directive 67/548/CE, annexeV C2)
IC50 72h Algae [mg/l] : CE50 : 15 (Desmodesmus subspicatus)
CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 329 (Lepomis macrochirus)
ECo Pseudomonas putida : EC10-17h : 87mg/l

12.2. Persistance - dégradabilité

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable. 99% (28days) OECD301E / 96% (28days) OECD301B

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucun(es) dans des conditions normales. Log Pow = -1.91
DBO : (5days) : 800mg/g

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

12 Informations écologiques (suite)

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Ralenti la nitrification de la boue activée à >200mg/l, 50%

Effet sur la couche d'ozone : Non dangereux. (CE 2037/2000,JO.L244 du 29/09/2000)

Classe WGK (Allemagne) : 1 : peu dangereux pour le milieu aquatique.

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Eviter le rejet dans l'environnement.

14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

No ONU : 2491

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

Désignation officielle de transport : ÉTHANOLAMINE / ÉTHANOLAMINE EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquetage ADR

ADR/RID : Groupe : III
Classe : 8

I.D. n° : 80

14.4. Groupe d'emballage

Groupe : III

14.5. Danger pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.
PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

14 Informations relatives au transport (suite)

15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : C : Corrosif

Phrase(s) R : R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34 : Provoque des brûlures.

Phrase(s) S : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Etiquetage spécial : N°1432 : Stockage de liquides inflammables
- > 100m3 => Régime autorisation et rayon d'affichage de 2km
- de 10 à 100m3 => Régime déclaration

N°1433 : Imstallation de mélange ou emploi de liqui des inflammables à l'exclusion du simple mélange à froid
- > 10tonnes => Régime autorisation et rayon d'affichage de 2km
- de 1 à 10tonnes => Régime déclaration

N°1434 : Installation de remplissage ou distibution de liquides inflammables
- > 20m3/h => Régime autorisation
- de 1 à 20m3/h => Régime déclaration

N°1430 : Legislation des installations classés pour la protection de l'environnement point éclair< 100

Enregistrements : PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances) aux Philippines
KECI (Korea Existing Chemicals Inv.) en Corée KE 20493
TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA
ENCS (Existing & New Chemicals Substances) au japon : /JEX / ISHL : (2)-301
INV au Canada
AICS (the Australian Inventory of Chemical Substances) en Australie
DSL (Domestic Substances List) au Canada

Autres : maladie professionnelles : N°49

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

16 Autres informations

Liste des phrases R pertinentes (chap. 2) : R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34 : Provoque des brûlures.

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N°1907/200 6 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document